REPUBLIQUE DU BENIN
------ ---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2000-556 DU 16 NOVEMBRE 2000

Chargeant Monsieur Adékpédjou S. AKINDES, Ministre Chargé des Relations avec les Institutions, la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur de l'intérim de Monsieur Félix Essou DANSOU pour compter du 15 novembre 2000.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.

VU la loi N°90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin :

VU la proclamation du 1er avril 1990 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 :

VU le décret N°99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement :

DECRETE

Article 1er : Pour compter du 15 novembre 2000. Monsieur **Adékpédjou S. AKINDES,** Ministre Chargé des Relations avec les Institutions. la Société Civile et les Béninois de l'Extérieur est chargé de l'intérim du Ministère des Mines. de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de Monsieur **Félix Essou DANSOU.**

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 16 novembre 2000

Le Président de la République.
Chef de l'Etat.
Chef du Gouvernement.

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 – AN 4 –CS 2 – CES 2 – HAAC 2 – MECCAG-PDPE 4 – MMEH 4 – SGG – MSP 6 – AUTRES MINISTERES 16 – DEPARTEMENTS 6 – JO.1